

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 12 décembre 2012, à 16 heures, à l'Hôtel des Commandants de Gaspé, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, sous la présidence de M. Joël Arseneau et à laquelle étaient présents :

M. Bertrand Berger

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent

Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M. Gino Lebrasseur

Maire de Paspébiac
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Délisca Ritchie Roussy

Préfet
Représentante la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. François Roussy

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Réjean Normand

Maire de Rivière-à-Claude
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentante la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Joël Arseneau

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jonathan Lapierre

Conseiller municipal
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ÉTAIENT ABSENTS :

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentante la MRC du Rocher-Percé

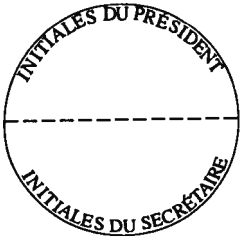
M^{me} Diane Lebouthillier

Préfet
Représentante de la MRC du Rocher-Percé

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Didier Dufour - Coordonnateur

Gilbert Scantland – Directeur général et secrétaire-trésorier

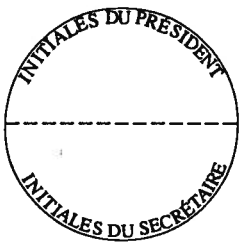


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2012;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2012;
5. Correspondance;
6. Approbation des comptes payés et à payer;
7. Vérificateur externe;
8. Autres sujets;
9. Date et lieu de la prochaine rencontre;
10. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Joël Arseneau constate que le quorum est respecté, il déclare la réunion ouverte. Il est 16 heures.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Arseneau fait lecture du projet d'ordre du jour.

M^{me} Micheline Pelletier propose que soit adopté le projet d'ordre du jour tel que lu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2012

Le procès-verbal est passé en revue.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Délicsa Ritchie Roussy d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2012

Aucun point du procès-verbal ne nécessite un suivi particulier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. CORRESPONDANCE

La liste des correspondances reçues et envoyées depuis la dernière réunion est déposée aux membres présents.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

6. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

La liste des comptes payés et à payer est remise aux membres du conseil d'administration présents.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Poirier que la liste des comptes totalisant un montant de 7 520,01 \$ soit approuvée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le président de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM demande au directeur général de présenter la recommandation du comité de sélection.

À titre de président du comité de sélection, M. Scantland présente la recommandation du comité de sélection.

Suite à l'invitation faite à trois firmes comptables de la région, deux propositions ont été reçues. Elles étaient conformes. Le comité recommande de manière unanime que soit retenue la proposition de la firme Alphonse Bernard CA inc. Elle est la proposition la plus basse.

M. François Roussy propose que la recommandation du comité de sélection soit approuvée.

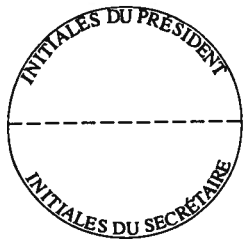
La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2012-19

R-2012-20

R-2012-21

R-2012-22



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

8. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'autres sujets.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

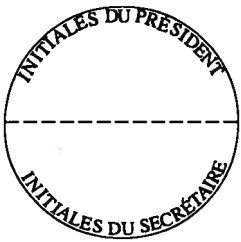
Il est convenu que la prochaine réunion sera fixée en fonction des besoins.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Bertrand Berger propose la levée de l'assemblée, il est 16 h 50.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Joël Arseneau

Gilbert Scantland

Date

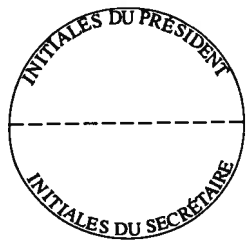
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

20 février 2013

Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

